



B.I.S.

Brèves Infos SIZUN-Saint-Cadou

Janvier
Février
2011
N°28

Manifestations

❖ 8 janvier : galette des rois –
Comité des Fêtes
Saint-Cadou



❖ 14 janvier : Vœux du Maire –
Salle Saint-Ildut

❖ 21 janvier : Sauté de porc –
Collège

❖ 4 février : Kig Ha Farz- Amicale
Laique – Salle St Ildut

❖ du 6 au 10 février : Spectacle
« Cache Lune » - CCPL - Salle
Saint-Ildut

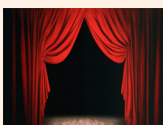
❖ 11 février : Toumoi de handball –
Salle omnisports A

❖ 25 février : Fest Noz – Lapoused
Ar Menez – Salle Saint-Cadou

❖ 4 mars : Loto – APEL Ecole
Saint-Vincent – Salle omnisports A

❖ 7 mars : Carnaval des P'tites
Mains

❖ 10 mars : Théâtre – Compagnie
de la Loutre – Salle omnisports B



Vie économique : RECTIFICATIF

Dans le dernier bulletin de décembre 2011, un des plus « gros » employeurs sur le territoire communal a été oublié, il s'agit de :

LE VOURC'H TP – Kervenan
12 salariés dont 2 administratifs



TELETHON :

Le concours de dominos et les dons ont permis de collecter la somme de **422,27 €.**

POPULATION :

La population légale au 1^{er} janvier 2012 est de 2291 habitants.

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00
Le samedi :
De 8h30 à 12h00

DECHETTERIE

(du 1^{er} octobre au 31 mars)

lundi et samedi
9h - 12h et 13h30 - 18h00
mercredi et vendredi
13h30 - 18h00

BIBLIOTHEQUE

☎ 02-98-68-83-81

Lundi :
16h00 – 18h00
Mercredi et samedi :
10h00 – 12h00

BUREAU DE POSTE

Lundi, mardi,
jeudi et vendredi :
9h30 - 12h00 et
14h30 - 16h00
Mercredi : fermé
Samedi : 9h30 - 12h00

Extrait du Conseil Municipal du 2 décembre 2011

☛ **ADHESION DE LA CCPL AU SYNDICAT MIXTE « PAYS TOURISTIQUE DU LEON »** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au Syndicat Mixte « Pays Touristique du Léon » et charge M. le Maire de notifier cette décision à l'autorité qualifiée.

☛ **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :**

• **Enfance jeunesse :**

- ALSH du mercredi : c'est une réussite, 32 familles fréquentent le centre, il y a un an on se posait des questions quant au maintien du service
- Vacances : bonne fréquentation également aux vacances de la Toussaint, bonne équipe d'animation ; 2 semaines d'ouverture sont prévus pour la 1^{ère} fois à Noël. 200 enfants en totalité fréquentent le centre (mercredi et vacances)
- Activité gymnastique : 60 enfants suivent les cours de Karine et Benjamin cette année.
- Activités vacances pour les ados : un rapprochement a été fait cet été avec Lampaul et Guiclan, il sera pérennisé. La communauté des communes participe financièrement quand les communes s'associent. Une page facebook sera ouverte pour que les ados s'expriment sur leurs idées d'animation et de sorties.

• **Tarifs ALSH / ANIM ADOS à compter du 1^{er} janvier 2012 :**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de revoir les tarifs pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et l'Animation Ados à compter du 1^{er} janvier 2012. Après avis de la commission Enfance Jeunesse, le conseil municipal décide, à l'unanimité de fixer les tarifs comme suit : - pour les familles de la commune, en fonction de leur quotient familial fixé par la Caisse d'Allocations Familiales, selon les bases suivantes : QF1 = 0 à 400 ; QF2 : 401 à 800 ; QF3 : + 800. - et de fixer un autre tarif pour les familles de l'extérieur :

	Commune			Extérieur
ADHESION FAMILLE valable un an	10 €			20 €
	Q3	Q2	Q1	Extérieur
TARIFS ALSH :				
Journée au centre avec repas	12,50 €	11,00 €	9,50 €	14,00 €
Journée au centre sans repas	10,00 €	8,50 €	7,00 €	11,50 €
Demi-journée au centre avec repas	10,00 €	8,50 €	7,00 €	11,50 €
Demi-journée au centre sans repas	7,50 €	6,50 €	5,50 €	8,50 €
Sortie hors du centre à la journée	15,00 €	13,00 €	11,00 €	17,00 €
Sortie hors du centre à la ½ journée (ou plage)	10,00 €	8,50 €	7,00 €	11,50 €
Garderie	1,20 €	1,10 €	1,00 €	1,40 €

	Q3	Q2	Q1	Extérieur
TARIFS ANIM ADOS :				
Animation ½ journée	2,50 €	2,30 €	2,10 €	2,70 €
Animation journée	5,00 €	4,60 €	4,30 €	5,40 €
Sortie journée	7,50 €	6,90 €	6,30 €	8,10 €

- **Réhabilitation de la Résidence du Val d'Elorn** : la boîte à idées mise à disposition de la population en mairie, a été ouverte le mardi 8 novembre 2011 en présence de : Jean-Pierre BRETON, Mithé CORNEC, Isabelle LE ROUX, Pascale BEGOC, ci-dessous les idées qui en sont ressorties :

Bibliothèque/médiathèque	24
Maison médicale	18
Logements pour personnes valides ou jeunes	20
Salle de restauration	11
Salle pour associations	10
Salle pour spectacles et répétitions	9
Salle pour jeunes et enfance	7

Les responsables du secours populaire ont rencontré les élus en mairie : une cinquantaine de personnes sont accueillies à Daoulas et ils souhaitent disposer de locaux pour des permanences sur SIZUN.

☛ **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Tarifs cartes demi-pension** : Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer

les prix de vente des cartes de demi-pension pour le 2^{ème} trimestre 2011/2012, le 3^{ème} trimestre 2011/2012, ainsi que le prix des tickets à compter du 1^{er} janvier 2012. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs comme suit :

CARTES	PRIX
2 ^{ème} trimestre 2011/2012	110.00 €
3 ^{ème} trimestre 2011/2012	107.00 €
TICKETS	PRIX
Carnet de 10 tickets à compter du 01.01.2012	33.50 €

• **Taxe d'aménagement** : les communes ayant un Plan Local d'urbanisme ont un taux qui sera appliqué d'office sauf délibération contraire ; ce sera donc le cas de la commune.

• **Aire de covoiturage** : le Conseil Général a sollicité la commune pour savoir si elle n'avait pas d'endroit pour créer une aire de covoiturage ; le Gollen a été retenu.

• **APE : demande de rendez-vous avec la commission scolaire et**

voirie pour réfléchir à une amélioration de l'accès aux écoles : date à fixer avec les commissions.

COMMUNIQUES

◆ **EN MAIRIE :**

☞ **Recensement :** Le recensement est obligatoire à 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans le mois d'anniversaire. Les garçons et filles nés en 1995 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation de recensement sera délivrée : elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

◆ **DIVERS :**

☞ **Communauté de Communes du Pays de Landivisiau :** La redevance Ordures Ménagères du 1^{er} semestre 2012 sera calculée selon la situation au 01 janvier 2012. Dans cet optique, pensez à déclarer tout changement de situation (adresse, composition du foyer...) à l'aide de la feuille de renseignements disponible sur le site de la CCPL, rubrique environnement, rubrique la redevance. Cette feuille est à nous retourner Zone de Kerven à Landivisiau. Ex : si vous avez déménagé avant le 01 janvier 2012, merci de nous signaler votre nouvelle adresse, mais aussi l'ancienne pour éviter les doublons de facture. Contact : CCPL – Zone de Kerven – BP 30122 – 29401 LANDIVISIAU - ☎ 02-98-68-42-41 / www.pays-de-landivisiau.com

☞ **Syndicat de Bassin de l'Elorn :** Depuis le mois de juin 2011, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, basé à Daoulas, est chargé de mettre en œuvre le programme d'actions du site Natura 2000 Rivière Elorn. L'objectif est de maintenir, voire restaurer, la biodiversité si riche de ce site, aussi bien celle de la rivière que celle des prairies et forêts qui la bordent. Le syndicat de Bassin va signer tout prochainement son premier Contrat Natura 2000. Ces opérations financées à 100 % par l'Etat et l'Europe, vont permettre de rouvrir de belles parcelles en cours d'embroussaillage, et de mener des opérations d'éradication d'espèces invasives. Ces contrats Natura 2000 peuvent également être portés par des associations, des particuliers, propriétaires ou locataires de



parcelles situées dans le site Natura 2000. Si vous avez des chevaux, des moutons, du matériel de débroussaillage...et que vous avez envie de participer, n'hésitez surtout pas à prendre contact : Annaïg Postec – chargée de mission Natura 2000- 02 98 25 93 51 ou par mail : natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi consulter notre site Internet : <http://riviere-elorn.n2000.fr/>

☞ **Syndicat mixte du Léon :** Bien se chauffer tout en réduisant le montant de ses factures ? C'est possible avec le programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter Mieux ». Ce programme associant l'Etat, le Conseil Général, les collectivités locales, Procivis, la CNAV, la MSA..., vise à aider les ménages modestes à entreprendre des travaux de rénovation thermique de leur logement. A ce titre les travaux générant une amélioration de la performance énergétique des logements d'au moins 25% peuvent bénéficier d'une aide de solidarité écologique d'un montant de 2 100 €, dont 500 € du Syndicat Mixte du Léon, s'ajoutant à la subvention ANAH de « base » en faveur de l'amélioration du parc privé de plus de 15 ans. Le Syndicat Mixte du Léon accompagne gratuitement les propriétaires occupants tout au long de leur projet dans le cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) en cours sur les 33 communes du Léon. D'autres types de travaux d'économie d'énergie (changement de chaudière, isolation des murs, des planchers...) présentant souvent un coût relativement modéré, peuvent entrer dans ce programme et bénéficier de financements intéressants. Renseignements : Syndicat Mixte du Léon (SCOT/PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat – 02-98-61-91-51



Réduisons vite nos déchets, ça déborde !

La Semaine Européenne de la Réduction des déchets a eu lieu du 19 au 27 Novembre dernier. La semaine de Réduction des déchets, est une semaine proposée par l'ADEME à destination des collectivités, des entreprises ou des écoles sur le thème de la prévention des déchets. L'objectif de cette semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. Le concept de la Semaine est basé sur la **prévention des déchets** c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

La prévention des déchets c'est donc agir pour ne pas produire les déchets en

consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en **produisant mieux** (production de produits éco-conçus), en **prolongeant la durée de vie des produits** (réparation et don) et en **jetant moins** (compost par exemple) !

Lors de cette semaine, le personnel de la CCPL a été sensibilisé au tri et à la prévention des déchets, un flash Eco spécial déchet a été publié par le Service Economique de la Communauté de Communes. N'hésitez pas à le demander auprès de l'adresse suivante : economie@pays-de-landivisiau.com

Tout au long de l'année la CCPL continue ses actions en matière de tri des déchets et de prévention. La communauté de communes du Pays de Landivisiau a de meilleurs résultats en collecte sélective en déchetterie et en ordures ménagères résiduelles par rapport au département. Par contre des efforts sont encore à faire concernant la collecte sélective d'emballages, de papier et de verre. Dans ce but la communauté des communes s'engage en proposant aux écoles de la Communauté de Communes une sensibilisation sur les déchets auprès des élèves de cycle 3 (CM1-CM2). Sur le thème de prévention des déchets, la CCPL va lancer une grande opération de compostage individuel auprès des habitants en 2012, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Environnement. TEL. : 02-98-68-42-41

MEMENTO

A.L.S.H.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert :

→ le mercredi à l'école maternelle.

→ aux vacances de Février au Gollen du 13 au 24 février 2012 (**inscription pour le 6 février dernier délai** en mairie).

Renseignements et inscriptions au ☎ 02-98-68-80-13

Vacances scolaires

Maternelle / primaire / collège / lycée :
Du 13 au 26 février 2012

PERMANENCES en mairie

A.D.I.L. : le 4^{ème} mardi du mois de 9h à 10h (sur RDV pour un plan de financement) et de 10h à 12h (sans RDV)

Affaires sociales : le jeudi de 14h00 à 15h30 (sur rendez-vous)

Mission locale : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 8h30 à 12h00 sur RDV (contact au 02-98-68-35-86)

Plan Local Habitat : sur RDV (☎ 02-98-61-91-51)

Relais Assistantes Maternelles (RAM) : le lundi de 9h00 à 12h00

MESSES

➤ **Messe à Locmélard à 18h00** : le 7, 14, 21 et 28 janvier, le 4, 11, 18 et 22 février (Mercredi des Cendres)

➤ **Messe à Commana à 10h30** : le 1^{er} janvier, le 5 février

➤ **Messe à St-Cadou à 10h30** : le 8, 22 et 29 janvier, le 12 et 26 février (Messe d'ensemble : entrée et Carême)

➤ **Messe à St Sauveur à 10h30** : le 15 janvier et le 19 février

GARDES



Médecins :

Dr Robert CRENN : ☎ 02-98-68-82-92

Dr Luc PAUGAM : ☎ 02-98-68-80-05

Garde de WE, jour férié et nuit : composez le 15

Pharmacies :

Pour connaître les 3 pharmacies les plus proches du lieu d'appel :

☎ 3237

Cabinet infirmier :

☎ 02-98-68-82-90 –

2 Place Charles de Gaulle 29450 SIZUN

Numéros d'urgence :

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

AUTRES PERMANENCES

- **ADMR** (49 bis rue de l'Argoat) ☎ 02-98-24-10-88
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Bureaux fermés au public le mardi après-midi et le jeudi (permanence téléphonique uniquement)

A.S.S.T. / SECTION FOOTBALL

- **Le 22 janvier** : match à Sizun contre Lesneven
- **Le 29 janvier** : match à Sizun contre Irvillac
- **Le 5 février** : match à Plounéventer
- **Le 26 février** : match à Sizun contre Plougastel
- **Le 4 mars** : match à Ploudaniel

EMPLOI

L'armée de terre recrute des jeunes pour devenir Volontaires de l'armée de terre : de 18 à 26 ans (tous niveaux de qualifications), possibilité de découvrir l'armée de terre en souscrivant un contrat d'engagement d'un an renouvelable 4 fois et d'acquérir une expérience professionnelle ; Engagés volontaires de l'armée de terre : de 17,5 ans à 29 ans (sans qualification à BAC) ; Sous officiers : de 17,5 ans à 25 ans (titulaires du BAC général, technologique, ou professionnel et jusqu'à BAC + 2) ; Officiers : de 18 à 30 ans (BAC + 3 à BAC + 5)
Pour plus de renseignements, contactez le CIRFA de Brest au 02-98-22-16-23 ou par courriel : cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr ou le site Internet : DEVENEZVOUSMEME.COM